

NOMINATIONS ET MUTATIONS DANS LE SERVICE DIPLOMATIQUE DU CANADA

- L'honorable T. C. Davis est nommé le 11 septembre 1954 ambassadeur du Canada au Japon.
- M. A. J. Andrew, de la légation du Canada à Vienne, est affecté le 20 septembre 1954 à l'administration centrale, après un congé au pays.
- M. P.-E. Morin, de l'ambassade du Canada à Rio-de-Janeiro, est affecté le 22 septembre 1954 à l'administration centrale, après des vacances au pays et un congé de maladie.
- M. G. F. Power, de l'ambassade du Canada à Bonn, est affecté le 27 septembre 1954 à l'administration centrale, après un congé au pays.
- M^{lle} A. Ireland, du haut commissariat du Canada à la Nouvelle-Delhi, est affectée le 5 octobre 1954 à l'administration centrale, après un congé de maladie.
- M. G. K. Grande, de l'ambassade du Canada à Athènes, revient en congé au pays le 7 octobre 1954.
- M. G. E. Cox, de l'administration centrale, est affecté le 11 octobre 1954 à la légation du Canada à Vienne.
- M. T. L. Carter, de la légation du Canada à Varsovie, est affecté le 27 octobre 1954 à l'administration centrale, après un congé au pays.
- M. H. G. Hampson, de l'administration centrale, est affecté le 27 octobre 1954 au haut commissariat du Canada à la Nouvelle-Delhi.
- M. T. F. M. Newton, de l'administration centrale, est affecté le 29 octobre 1954 à l'ambassade du Canada à Tokio.

DECLARATIONS ET DISCOURS

On peut se procurer à la Division de l'Information du ministère des Affaires extérieures, à Ottawa (Canada), les textes suivants qui sont diffusés au Canada et à l'étranger:

Déclaration de M. L. B. Pearson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures et président de la délégation du Canada à la neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. 23 septembre 1954. (N° 54/41 - Diffusé en anglais seulement).

Canada and the United Nations, allocution de M. Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, au congrès annuel de la United Steel Workers of America. Atlantic-City, 22 septembre 1954. (N° 54/42).

Le texte suivant est diffusé à l'étranger seulement:

The Bank of Canada: The First Twenty Years, allocution du gouverneur de la Banque

Désarmement, déclaration faite à la Première Commission par M. Paul Martin, vice-président de la délégation du Canada à l'Assemblée générale des Nations Unies. 13 octobre 1954. (N° 54/43).

United Nations Day, déclaration de M. L. B. Pearson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à l'occasion du Jour des Nations Unies. 24 octobre 1954. (N° 54/44).

du Canada, M. Graham Towers, au Canadian Club de Montréal, 18 octobre 1954. (N° 54/45).

ACTE FINAL DE LA CONFÉRENCE DES NEUF

(suite de la page 339)

le cadre de cette Organisation, en prenant en considération la tâche à laquelle elles sont destinées et sur la base des niveaux et des besoins existants.

TERTIO—a) Les forces placées sous SACEUR sur le continent seront déployées en conformité avec la stratégie de l'OTAN.

b) La localisation de ces forces sera déterminée par SACEUR après consultation et accord avec les autorités nationales intéressées.

c) Ces forces ne seront pas redéployées sur le continent ni utilisées en opérations sur le continent sans son consentement, lui-même

soumis aux directives politiques appropriées du Conseil de l'Atlantique-Nord.

d) Les forces placées sous SACEUR sur le continent seront intégrées dans toute la mesure compatible avec l'efficacité militaire.

e) Des dispositions seront prises en vue d'une coordination plus étroite des échelons logistiques par SACEUR.

f) Le niveau et l'efficacité des forces placées sous SACEUR sur le continent ainsi que les armements, l'équipement, les échelons logistiques et les réserves de ces forces sur le continent seront inspectés par SACEUR.